

Disclaimer :

The Competition DG makes the information provided by the notifying parties in section 1.2 of Form CO available to the public in order to increase transparency. This information has been prepared by the notifying parties under their sole responsibility, and its content in no way prejudices the view the Commission may take of the planned operation. Nor can the Commission be held responsible for any incorrect or misleading information contained therein.

M. 10357 - VINCI / EIFFAGE / SMTPC

SECTION 1.2

Description of the concentration

Le 28 septembre 2021, la Commission européenne a reçu notification d'un projet de concentration, conformément à l'article 4 du Règlement (CE) n° 139/2004 du Conseil du 20 janvier 2004 relatif au contrôle des concentrations entre entreprises, relatif à l'acquisition par VINCI Concessions et Eiffage, par voie d'offre publique d'achat annoncée le 23 avril 2021, du contrôle conjoint de la Société Marseillaise [concessionnaire] du tunnel Prado-Carénage au sens de l'article 3(1)(b) du Règlement (CE) n° 139/2004.

Les activités des entreprises concernées sont les suivantes :

- VINCI Concessions, dont le siège social est à Rueil-Malmaison (France), intervient principalement dans le secteur des concessions d'infrastructures ; VINCI Concessions est une filiale à 100 % de VINCI S.A., société mère ultime du groupe VINCI, lequel est par ailleurs actif dans les domaines (i) de la construction, (ii) des travaux routiers et (iii) via VINCI Energies, des génies électrique, mécanique et climatique, et des services informatiques ;
- Eiffage, dont le siège social est à Vélizy-Villacoublay (France), est un groupe de construction et de concessions français, fondé en 1993 par la fusion de Fougereolle et de SAE ; le groupe exerce aujourd'hui dans de nombreux domaines des travaux publics : la construction, les infrastructures, les concessions et l'énergie ;
- SMTPC, dont le siège social est à Marseille (France), est une société exclusivement active en France, à Marseille ; elle a en effet signé en 1988 un contrat de concession pour le financement, la construction, l'exploitation et la maintenance du tunnel Prado Carénage à Marseille, qui expirera en 2033 ;

depuis 2013, en sous-traitance de la Société Prado Sud, laquelle est concessionnaire du tunnel Prado Sud à Marseille, SMTPC assure également l'exploitation et la maintenance de ce tunnel qui est relié au tunnel Prado Carénage.